

**REVUE INTERNATIONALE DE LITTERATURE
ET DE LINGUISTIQUE APPLIQUEES (RILLA)**



RILLA

Vol 1, N°09 – Août 2018, ISSN 1840 – 6408.

**Revue annuelle, publiée par :
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE PANAFRICAIN (IUP),**

**Sous la direction du :
Pr Taofiki KOUMAKPAÏ &
Pr Cyriaque C. S. AHODEKON**



**Editions Africatex Médias,
01 BP 3950 Porto-Novo, Bénin**

**REVUE INTERNATIONALE DE LITTERATURE
ET DE LINGUISTIQUE APPLIQUEES (RILLA)**



RILLA

Vol 1, N°09 – Août 2018, ISSN 1840 – 6408.

**Revue annuelle, publiée par :
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE PANAFRICAIN (IUP),**

**Sous la direction du :
Pr Taofiki KOUMAKPAÏ &
Pr Cyriaque C. S. AHODEKON**



**Editions Africatex Médias,
01 BP 3950 Porto-Novo, Bénin**

**REVUE INTERNATIONALE DE LITTERATURE
ET DE LINGUISTIQUE APPLIQUEES (RILLA)**

RILLA

Vol 1, N°09 – Août 2018, ISSN 1840 – 6408

**Revue annuelle, publiée par :
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE PANAFRICAIN (IUP)**

Autorisation : Arrêté N° 2011 - 008 / MESRS /CAB / DC /SGM / DPP /DEPES /SP

Modifiée par l'arrêté N° 2013 - 044 / MESRS /CAB / DC /SGM / DPP /DEPES /SP

Courriels : iup.benin@yahoo.com / iupuniversite@gmail.com

Sites web : www.iup-universite.com / www.iup.edu.bj.com

Sous la direction du :

**Pr Taofiki KOUMAKPAÏ &
Pr Cyriaque C. S. AHODEKON**



Editions Africatex Médias

01 BP 3950, Oganla,

Porto-Novo, Rép. du Bénin.

Tél : (+229) 97 29 65 11 / 95 13 12 84 / 97 98 78 10

Copyright : RILLA 2018

- ❖ Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.

- ❖ *No part of this journal may be reproduced in any form, by print, photo-print, microfilm or any other means, without written permission from the publisher.*

ISSN 1840 - 6408

**Bibliothèque Nationale,
Porto-Novo, Rép. du Bénin.**



Editions Africatex Médias

01 BP 3950, Oganla,

Porto-Novo, Rép. du Bénin

Tél : (+229) 97 29 65 11 / 95 13 12 84 / 97 98 78 10

Août 2018

COMITE DE REDACTION

➤ Directeur de Publication :

Pr Taofiki KOUMAKPAÏ

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département d'Anglais, Faculté des Lettres,
Langues, Arts et Communication (FLLAC),
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

➤ Rédacteur en Chef :

Pr Cyriaque C. S. AHODEKON

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département de la Sociologie et d'Anthropologie,
Faculté des Lettres, Langues, Arts et
Communication (FLLAC), Université d'Abomey-
Calavi, Bénin.

➤ Rédacteur en Chef Adjoint :

Dr (MC) Julien K. GBAGUIDI,

Maître de Conférences des Universités (CAMES),
Département des Sciences du Langage et de la
Communication, Faculté des Lettres, Langues, Arts
et Communication (FLLAC), Université d'Abomey-
Calavi, Bénin.

➤ Secrétaire à la rédaction :

Dr (MC) Raphaël YEBOU,

Maître de Conférences des Universités (CAMES),
Département des Lettres Modernes, Faculté des
Lettres, Langues, Arts et Communication (FLLAC),
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

➤ Secrétaire Adjoint à la rédaction :

Dr Mouftaou ADJERAN

Maître-Assistant des Universités (CAMES),
Département des Sciences du Langage et de la
Communication, Faculté des Lettres, Langues, Arts
et Communication (FLLAC), Université d'Abomey-
Calavi, Bénin.

➤ Secrétaire à la documentation :

Dr Abraham OLOU,

Maître-Assistant de la linguistique descriptive des
Universités (CAMES), Département des Sciences du
Langage et de la Communication, Faculté des
Lettres, Langues, Arts et Communication (FLLAC),
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

➤ Secrétaire à la Traduction et aux Relations Publiques :

Dr Théophile G. KODJO SONOU

Maître-Assistant de Langue et Didactique

Anglaises, Traducteur, Interprète de l'Institut

Universitaire Panafricain (IUP), Porto-Novo, Bénin.

COMITE SCIENTIFIQUE DE LECTURE

Président:

Pr Akanni Mamoud IGUE

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département des Sciences du Langage et de la
Communication, Faculté des Lettres, Langues, Arts
et Communication (FLLAC), Université d'Abomey-
Calavi, Bénin.

Membres :

Pr Augustin A. AINAMON

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département d'Anglais, Faculté des Lettres,
Langues, Arts et Communication (FLLAC),
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Ambroise C. MEDEGAN

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département d'Anglais, Faculté des Lettres,
Langues, Arts et Communication (FLLAC),
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Médard Dominique BADA

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département des Sciences du Langage et de la
Communication, Faculté des Lettres, Langues, Arts
et Communication (FLLAC), Université d'Abomey-
Calavi, Bénin.

Pr Gabriel C. BOKO

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département des Sciences de l'Éducation et la
Psychologie, Faculté des Lettres, Langues, Arts et
Communication (FLLAC), Université d'Abomey-
Calavi, Bénin.

Pr Laure C. CAPO-CHICHI ZANOU

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département d'Anglais, Faculté des Lettres, Langues,
Arts et Communication (FLLAC), Université
d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Pascal Okri TOSSOU

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département des Lettres Modernes, Faculté des

Lettres, Langues, Arts et Communication (FLLAC),
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

CONTACTS

Monsieur le Directeur de publication,
Revue Internationale de Littérature et Linguistique
Appliquées (RILLA),
Institut Universitaire Panafricain (IUP),
Place de l'Indépendance, Avakpa -Tokpa,
01 BP 3950, Porto – Novo, Rép. du Bénin ;
Tél. (+229) 20 22 10 58 / 97 29 65 11 / 65 68 00 98 / 95 13 12 84
Courriels : iup.benin@yahoo.com / iupuniversite@gmail.com
Sites web : www.iup-universite.com / www.iup.edu.bj.com

LIGNE EDITORIALE ET DOMAINES DE RECHERCHE

1. LIGNE EDITORIALE

La Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquées (RILLA) est une revue scientifique spécialisée en lettres et langues. Les articles que nous publions sur les lettres et langues peuvent être écrits en français, en anglais, en allemand, en espagnol et en yoruba. Ces articles sont reçus au secrétariat du comité de rédaction de la revue et envoyés en évaluation. Ceux qui ont reçu des avis favorables sont sélectionnés pour une réévaluation par les membres du comité scientifique en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Après les travaux préliminaires du secrétariat, le spécimen du numéro à publier est envoyé au comité scientifique de lecture pour des corrections éventuelles et la vérification de la conformité des articles aux normes de publication de la revue.

Notons que les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

➤ La taille des articles

Volume : 18 à 20 pages ; interligne : 1,5 ; pas d'écriture (taille) : 12 ; police : Time New Roman.

➤ **Ordre logique du texte**

- Un TITRE en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- Un Résumé fait dans la langue de publication (50 à 200 mots maximum) ;

Les mots clés (03 à 05 mots) font partie du résumé ;

- Un résumé en anglais ou en français selon la langue d'écriture de l'article. Le second résumé ou abstract est juste la traduction du premier résumé. Il est aussi fait de mots clés exactement comme dans le premier cas ;
- Introduction ;
- Développement ;

Les articulations du développement du texte doivent être titrées et / ou sous titrées ainsi :

➤ Pour le **Titre** de la première section et sous-section

1. Pour le titre de la première section

1.1. Pour le titre de la première sous-section

1.2. Pour le titre de la deuxième sous-section de la première section etc.

➤ Pour le **Titre** de la deuxième section

2. Pour le titre de la deuxième section

2.1. Pour le titre de la première sous-section de la deuxième section

2.2. Pour le titre de la deuxième sous-section de la deuxième section etc.

➤ **Conclusion**

Elle doit être brève et insister sur l'originalité des résultats de la recherche

➤ **Bibliographie**

Les sources consultées et / ou citées doivent figurer dans une rubrique, en fin de texte, intitulé :

• **Bibliographie**

Elle est classée par ordre alphabétique (en référence aux noms de famille des auteurs) et se présente comme suit :

Pour un livre : Nom, Prénoms (ou initiaux), Titre du livre (en italique), Lieu d'édition, Editions, Année d'édition.

Pour un article : Nom, Prénoms (ou initiaux), "Titre de l'article" (entre griffes) suivi de in, Titre de la revue (*en italique*), Volume, Numéro, Lieu d'édition, Editions, Année d'édition, Indication des pages occupées par l'article dans la revue.

Les rapports et des documents inédits mais d'intérêt scientifique peuvent être cités.

• **La présentation des notes**

- La rédaction n'admet que des notes en bas de page. **Les notes en fin de texte ne sont pas tolérées.**
- Les citations et les termes étrangers sont en italique et entre guillemets « ».

- Les titres d'articles sont entre griffes " ". Il faut éviter de les mettre en italique.
- La revue RILLA s'interdit le soulignement.
- Les références bibliographiques en bas de page se présentent de la manière suivante :

Prénoms (on peut les abrégé par leurs initiaux) et nom de l'auteur, Titre de l'ouvrage, (s'il s'agit d'un livre) ou "Titre de l'article", Nom de la revue, Vol, N°, Lieu d'édition, Editions, Année d'édition, n° de page.

Le système de référence par année à l'intérieur du texte est également toléré.

Elle se présente de la seule manière suivante : Prénoms et Nom de l'auteur (année d'édition : n° de page). NB / Le choix de ce système de référence oblige l'auteur de l'article proposé à faire figurer dans la bibliographie en fin de texte toutes les sources citées à l'intérieur du texte.

Le comité scientifique de lecture est le seul juge de la scientificité des textes publiés. Le comité de rédaction de la revue est le seul habilité à publier les textes retenus par le comité scientifique de lecture.

Les avis et opinions scientifiques émis dans les articles n'engagent que leurs propres auteurs. Les textes non publiés ne sont par retournés.

La présentation des figures, cartes, graphiques...doit respecter le format (format : 15/21) de la mise en page de la revue RILLA.

Tous les articles doivent être envoyés à l'adresse suivante : iup.benin@yahoo.com ou presidentsonou@yahoo.com ou iupuniversite@gmail.com

NB : Un auteur dont l'article est retenu pour publication dans la revue RILLA participe aux frais d'édition par article et par numéro. Il reçoit, à titre gratuit, un tiré-à-part et une copie de la revue publiée à raison de cinquante mille (50 000) francs CFA.

2. DOMAINE DE RECHERCHE

La Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquées (RILLA) est un instrument au service des chercheurs qui s'intéressent à la publication d'articles et de comptes rendus de recherches approfondies dans les domaines ci-après :

- **lettres** : littératures, grammaire et stylistique des langues françaises, anglaises, allemandes, espagnoles et yoruba ;
- **langues** : linguistique, didactique des langues, traduction, interprétation des langues, civilisations françaises et anglaises ;
- **sujets généraux d'intérêts vitaux** pour le développement des études en lettres et langues françaises, anglaises, allemandes, espagnoles et yoruba.

Au total, la Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquées (RILLA) se veut le lieu de rencontre et de dissémination de nouvelles idées et opinions savantes dans les domaines ci-dessus cités.

LE COMITE DE REDACTION

EDITORIAL

La Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquée (RILLA), publiée par l'Institut Universitaire Panafricain (IUP), est une revue ouverte aux chercheurs des institutions universitaires de recherche et enseignants-chercheurs des universités, instituts universitaires, centres universitaires et grandes écoles.

L'objectif du lancement de cette revue dont nous sommes à la neuvième publication est de permettre aux collègues chercheurs et enseignants-chercheurs d'avoir une tribune pour faire connaître leurs travaux de recherche.

Le comité scientifique de lecture de la RILLA est présidé par le Pr Akanni Mamoud IGUE. Ce comité compte sept membres qui sont des Professeurs Titulaires. Aussi voudrions-nous informer les lecteurs de la RILLA, qu'elle devient multilingue avec des articles rédigés aussi bien en français, en anglais, en allemand, en espagnol qu'en yoruba.

**Pr Taofiki KOUMAKPAÏ &
Pr Cyriaque C. S. AHODEKON**

CONTRIBUTEURS D'ARTICLES

<i>N°</i>	<i>Nom et Prénoms</i>	<i>Articles contribués</i>	<i>Adresses</i>
1	<p>M. Bruno M. K. DOUSSOH¹</p> <p style="text-align: center;">&</p> <p>Pr Dodji AMOUZOUVI²</p>	<p>L'homosexualité masculine au Bénin : profil social de l'homosexuel au Bénin</p> <p>Page 22 - 68</p>	<p>Laboratoire d'analyse et de Recherche, Religions, Espaces et Développement (LARRED) ;</p> <p>Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin</p> <p>1medessekb@yahoo.fr ;</p> <p>2Dodji1975@yahoo.fr</p>
2	<p>Dr Rissikatou MOUSTAPHA-BABALOLA</p>	<p>Analysing dynamic equivalence in the English translation of “Le souffle des ancêtres” by Birago Diop</p> <p>Page 69 - 114</p>	<p>Département d'Anglais, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), Campus d'Adjarra, Université D'abomey-Calavi, Bénin</p> <p>E-mail: rissikatouba@gmail.com</p>

3	<p>Dr Aliyu Ajao, ADEDEJI</p>	<p>Le combat de la femme africaine face à l'excision: le cas de <i>rebelle de Fatou Keïta</i> et de <i>Le bistouri des larmes</i> de Ramonu Sanusi</p> <p>Page 115 - 146</p>	<p>Department of European Languages and Integration Studies, University of Lagos, Lagos, Nigeria</p> <p>E-mail: aaadedeji@unilag.edu.ng aaaliyu328@gmail.com</p>
4	<p>Dr Peter ONI</p>	<p>La destination pratique de la philosophie chez Descartes</p> <p>Page 147 - 165</p>	<p>Department of Philosophy, Faculty of Arts, University of Lagos, Nigeria</p>
5	<p>Dr Matthew Ibiyosi, ALAWODE</p>	<p>La Norme et enseignement/apprentissage du français langue étrangère.</p> <p>Page 166 - 200</p>	<p>Village français du Nigéria Badagry, Lagos, Nigéria</p> <p>alawoo2002@yahoo.com</p>

6	Dr Théophile G. KODJO SONOU	Language as a motor driving technics of translation: the way forward Page 201 - 233	Département d'anglais, Institut Universitaire Panafricain (IUP) Porto-Novo, Bénin, presidentsonou@yahoo.com
7	Dr Temidayo, ONOJOBI	L'auto- definition : un leitmotiv majeur à travers <i>THE BROKEN calabash</i> de Tess Onwueme et <i>la calebasse cassée</i> de Tunde Fatunde Page 234 – 279	Department of Foreign Languages, Olabisi Onabanjo University, Ago-Iwoye, Ogun State, Nigeria.
8	Dr Joseph Ajibola ADELEKE	Importance of emotional intelligence in teaching and learning of french as a foreign language in Nigeria Page 280 – 305	Nigeria French Language Village, Badagry, Lagos State, Nigeria, josephadeleke@yahoo.com

9	<p align="center">Dr Emile Noudéhouénu ANATO</p>	<p align="center">Référents socio- culturels de la desertion du marché de bonou-centre dans la commune de Bonou</p> <p align="center">Page 306 – 347</p>	<p align="center">Département de Sociologie- Anthropologie (DS-A), Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS), Université d’Abomey- Calavi (UAC), Bénin, emileanato@yahoo.fr</p>
10	<p align="center">M. Bertin G. O. DJOSSE</p>	<p align="center">Le rapport entre la langue et la culture : <i>La femme vue à travers les proverbes yorùbá</i></p> <p align="center">Page 348 - 381</p>	<p align="center">Département des Sciences du Langage et de la Communication Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication (FLLAC) Université d’Abomey- Calavi (UAC), Bénin djoluchessi@yahoo.fr</p>

**REFERENTS SOCIO-CULTURELS DE LA
DESERTION DU MARCHE DE BONOU-CENTRE
DANS LA COMMUNE DE BONOU**

Dr Emile Noudéhouéno ANATO

Département de Sociologie-Anthropologie (DS-A),
Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS),
Université d'Abomey-Calavi (UAC)
emileanato@yahoo.fr

RESUME

Les marchés constituent des espaces de transaction très indispensables au développement des localités où ils sont implantés. Malgré le rôle capital que jouent ces lieux d'échanges dans la redynamisation de l'économie locale, on note une désertion du marché de Bonou. Face à ce constat, la présente recherche vise à analyser les facteurs socioculturels de la désertion du marché de Bonou. Pour atteindre cet objectif, il a été adopté une approche mixte. Le choix de l'échantillon est raisonné et aléatoire. Quarante-deux informateurs ont été approchés. Les outils de collecte utilisés sont l'entretien semi-directif et le questionnaire.

Au terme de cette recherche, les résultats montrent que plusieurs représentations liées à l'espace abritant le marché de Bonou expliquent la désertion de ce dernier. De même, les

différentes décisions administratives de délocalisation du site du marché de Bonou dans le sens de la promotion de l'économie locale et la diversité des enjeux socioéconomiques des acteurs en présence ont porté plutôt un coup d'arrêt à une tradition de filières d'échanges de biens de productions entre différentes communautés.

Mots clés : Bonou-Centre, marché, autorités administratives, référents socioculturels, représentations socio-culturelles.

ABSTRACT

Markets are very important transaction spaces for the development of the localities where they are located. Despite the crucial role played by these places of exchange in the revitalization of the local economy, there is a desertion of the market of Bonou. Given this observation, the present research aims to analyze the sociocultural factors of the desertion of the Bonou market. To achieve this goal, it has been adopted a mixed approach. The choice of the sample is reasoned and random. Eighty-six informants were approached. The collection tools used are the semi-directive interview and the questionnaire.

At the end of this research, the results show that several representations related to the space housing the

market Bonou explain the desertion of the latter. Similarly, the various administrative decisions to relocate the Bonou market site in order to promote the local economy and the diversity of the socio-economic stakes of the players involved have rather brought a stop to a tradition of trade in production goods between different communities.

Key words: Bonou-Centre, market, administrative authorities, socio-cultural referents, sociocultural representations.

INTRODUCTION

En dehors de l'école et du lieu de travail, le marché alimentaire est l'un des cadres de vie les plus importants des villes (OMS, 2007). Il assure l'approvisionnement en denrées et favorise des interactions entre acheteurs et vendeurs. Ainsi, le marché devient un espace d'échanges entre les individus et les groupes en termes de distribution, de réciprocité et de redistribution. Du coup, il participe à l'intégration économique de la société.

Le Bénin, à l'instar des autres pays du monde, dispose de plusieurs marchés. Ces espaces rapprochent les produits des consommateurs pour satisfaire les besoins matériels de ceux-ci. En outre, ils permettent l'insertion professionnelle

des couches sociales défavorisées. « Un consensus s'est aujourd'hui établi pour considérer que le marché et ses mécanismes dessinent la seule voie d'accès possible au développement économique » (H. Defalvard, 1994 : 53). De ce fait, le marché revêt un enjeu très important pour le développement économique des Etats, et à un niveau microsocial, le développement local.

Dans l'accomplissement de cette fonction de lieu d'échanges, de l'offre et de la demande des biens, d'interconnexions entre groupes sociaux, le marché, à l'instar de toute institution sociale, est susceptible de connaître une certaine évolution de son mode de fonctionnement au point qu'on en arrive à une substitution de son site et de sa fréquence d'animation ainsi que des biens économiques qui s'y échangent.

Cette réalité a été d'actualité au Bénin à l'époque où l'Etat marxiste en déclin fit place à l'Etat démocratique, au début des années 1990. Les dispositions constitutionnelles ont pris forme, une décennie plus tard, en 2003, avec la prise de service effective des collectivités décentralisées, dotées d'autorité juridique, dirigées par des élus locaux. A l'occasion, les autorités locales s'investissent à redynamiser l'économie locale à travers, entre autres initiative de

développement local, la création de nouvelles infrastructures commerciales, la réfection de celles existantes et dans une certaine mesure leur repositionnement spatial ainsi que leur fréquence d'animation, et ce, dans la limite des compétences territoriales qui sont les leurs.

Cette éventualité de l'action publique locale décentralisée sera le point de mire du présent travail conduit à Bonou dans le département de l'Ouémé et porte sur le marché de Bonou dans l'arrondissement de Bonou-Centre. Ces dernières, connaissent, a contrario, une fréquentation à l'ordinaire, mieux elles connaissent davantage d'affluence.

1- PROBLÉMATIQUE

Les marchés alimentaires sont devenus d'importantes sources d'approvisionnement en denrées pour plus de la moitié de la population mondiale vivant actuellement dans des zones urbaines (OMS, 2007). Du coup, le « monde peut être considéré comme un vaste marché général composé de divers marchés spéciaux où la richesse se vend et s'achète » (C.-D. Echaudemaison, 1996 : 33). Pour M.-C. B. Chaléard (2001 : 1) :

« Les marchés en Afrique de l'Ouest sont des lieux essentiels de l'échange, particulièrement des produits vivriers.

Bruyants, colorés, envahis d'odeurs prenantes, ils animent aussi bien les différents quartiers des grandes villes ou les centres urbains secondaires que les villages reculés dans les campagnes ».

En effet, le marché se présente comme une structure dont les fonctions sociales participent de la dynamique des sociétés. Véritables centres d'échange de biens produits par les communautés, en même temps que le lieu où s'effectuent le brassage social et l'interconnexion des groupes sociaux, les marchés sont d'une importance primordiale pour la promotion de l'économie et du développement des collectivités décentralisées.

Au-delà de ces caractères marchands, commerciaux et sociaux avérés, le marché alimente les recettes de l'administration communale. Cette dernière dispose d'un droit de regard sur la santé alimentaire des ménages et l'hygiène des lieux en même temps qu'elle dispose du pouvoir, aussi limité soit-il, de la régulation des prix des biens échangés car l'intervention de l'Etat est nécessaire pour la création et le fonctionnement du marché (P. Bourdieu, 2000).

Pour répondre à ses prérogatives et capitaliser ses atouts au profit de l'économie communale, le Conseil communal de Bonou s'est engagé dans l'aménagement des

marchés de la localité à travers la construction des hangars en matériaux définitifs. Les opérations ont concerné cinq (05) marchés. Il s'agit des marchés Awaya, Affamè, Atchonsa, Bonou et Gbèdo; respectivement situés dans les arrondissements de Hounviguè, d'Affamè, d'Atchonsa, de Bonou-Centre et de Damè-Wogon.

Au terme des opérations, l'ensemble de ces infrastructures ont connu des destins différents mais, tous convergeant au constat d'un investissement local avéré improductif ou du moins dans le sens d'un investissement en infrastructures marchandes abandonnées. Cette observation a pris un relief tout particulier avec le marché de Bonou-Centre. Il s'agit du Marché Communal (MC).

Malgré le fait que l'administration ait érigé l'infrastructure marchande afin d'améliorer les conditions logistiques des échanges commerciaux de la zone, on note une désertion des lieux. Mieux, la désertion généralisée de ces infrastructures a eu pour conséquence le transfert des échanges commerciaux des sites traditionnels vers les lieux de production. Or, cet échange assuré sur les lieux de production limite la diversification de la clientèle. Une fois fidélisé, l'acheteur préfinance le producteur qui se retrouve, dans un contexte de monopole d'achat spéculatif, arrimé au

prix de cession imposé par le créancier. Cette pratique, qui fonctionne au bénéfice de l'acheteur, s'est généralisée dans la commune de Bonou et a conduit à un préfinancement de la production par les acheteurs. Les producteurs se retrouvent désormais en situation de dépendance de l'exploitation agricole ; c'est-à-dire de la culture à produire, de la période, de la quantité, du prix de la cession. Cela aboutit à un bradage de la production agricole au détriment des producteurs dont la condition socio-économique n'a fait que se dégrader au regard de la baisse de leur revenu précaire. Ils ploient sous le coup de l'endettement et pour les solder et pouvoir faire face aux charges quotidiennes, ils sollicitent à nouveau l'appui financier de leurs créanciers, pour avancer sur production, et se retrouvent enfin de compte dans la trappe du cercle vicieux de l'endettement.

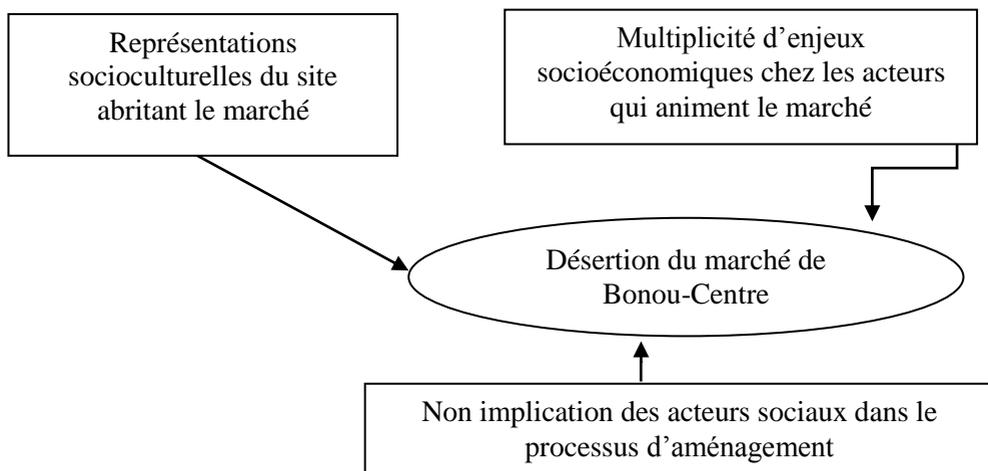
Par ailleurs, on peut comprendre que l'administration locale a mis en œuvre des stratégies visant la bonne animation du marché de Bonou-Centre. C'est dans cette perspective qu'elle a choisi stratégiquement de faire coïncider le jour d'animation du marché de Bonou-Centre avec celui de Tatonnonkon dans le but de dissuader le délaissement de ce dernier. Les gardiens de nuit, Zangbéto, ont été aussi mis à contribution afin de réprimer les exportateurs de produits de

nuit qui le font à la veille du jour d'animation du marché de Bonou ; tirant ainsi parti de la dégradation des voies qui mènent au marché de Tatonnonkon. Malgré toutes ces mesures, on peut noter une persistance de la fréquentation du marché de Tatonnonkon situé dans l'arrondissement d'Ikpinlè, Commune d'Adja-Ouèrè au détriment de celui de Bonou-Centre ; malgré le confort qu'offre l'aménagement du marché de Bonou-Centre.

Dans ce contexte, la désertion du marché de Bonou-Centre et de résistance des vendeurs vis-à-vis des stratégies dissuasives mises en place par l'administration locale, il est nécessaire d'identifier les déterminants socioculturels qui expliquent cet état de choses. Autrement dit, la compréhension du phénomène de désertion du marché de Bonou nécessite une réflexion socio-anthropologique car le phénomène économique est enchâssé dans l'action sociale à laquelle il contribue à donner son sens de sorte qu'il n'y a jamais de fait économique sans le fait social ; étant donné que « toute activité économique crée des rapports sociaux et s'inscrit dans un système social » (H. Mendras, 1975 : 181). La quête de compréhension de ce phénomène a amené à analyser les facteurs sociaux de la désertion du marché de Bonou-Centre en décrivant les représentations liées au site du

marché, à cerner l'influence de la non implication de tous les acteurs dans le processus de l'aménagement du marché sur son délaissement et à appréhender les enjeux socioéconomiques de la forte résistance des commerçants déserteurs.

Figure 1 : Cadre conceptuel de la désertion du marché de Bonou-Centre



Source : donnée de terrain, juillet 2018

La figure 1 établit un lien entre le concept problème (désertion du marché de Bonou-Centre) et les facteurs explicatifs (la non implication des acteurs dans le processus d'aménagement ; les représentations de l'espace qui abrite le marché ; et la diversité des enjeux socioéconomiques). En

effet, les variables explicatives apportent une réponse provisoire à la question de recherche portant sur le délaissement du marché de Bonou-Centre en faveur d'un autre marché malgré les stratégies dissuasives des autorités locales.

2- CADRE DE LA RECHERCHE

Avec une superficie de 250 km², la Commune de Bonou est située dans le Département de l'Ouémé. Elle est limitée au nord par la commune de Ouinhi, au sud par commune d'Adjohoun, à l'est par les communes de Sakété et d'Adja-Ouèrè et à l'Ouest par les communes Zê et Zogbodomè.

Des indépendances de 1960 à 1978, la commune Bonou relevait du canton d'Adjohoun, administrée par un commis sous l'autorité du chef de canton. Elle a été successivement érigée en District sous la période révolutionnaire (1975-1990) puis en Sous-préfecture avec l'avènement du Renouveau démocratique en 1990 et enfin de compte en commune en 2003, avec la Réforme portant administrative de la *Loi N° 97-029 du 15 janvier 1999* portant organisation des communes en République du Bénin. Elle est subdivisée en cinq arrondissements regroupant 28 villages.

La population s'élève à 44 349 habitants dont 22 989 femmes (RGPH4, 2013). Les principales activités de production sont l'agriculture, l'élevage, la pêche, la chasse, le commerce, l'artisanat, le transport, l'exploitation forestière, la transformation de produits.

3- APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

Dans le cadre de cette recherche, une démarche mixte à la fois quantitative et qualitative a été adoptée. Plusieurs techniques et outils sont utilisés pour collecter les données sur le terrain. Il s'agit de la recherche documentaire à travers la grille de lecture pour les sources écrites et l'enregistrement et la transcription des sources orales ; l'observation à travers la grille d'observation ; l'entretien à travers le questionnaire et le guide d'entretien.

Pour ce faire, la collecte des données a été réalisée à l'aide des techniques d'entretiens et d'observation ainsi que des outils appropriés pour chacune. Ainsi, les chefs de culte, les notables, les bénéficiaires directs des ouvrages, les entrepreneurs et ceux qui ont une connaissance du sujet ont été approchés par les techniques d'entretien. Ce qui a permis

d'obtenir des éléments d'appréciation des logiques sous-tendant l'abandon des infrastructures sociocommunautaires.

C'est l'échantillonnage aléatoire et l'échantillon par choix raisonné couplé avec la méthode boule de neige et échantillon d'acteur (échantillon par cas unique) qui ont été utilisés. Seules les personnes susceptibles de nous renseigner sur le sujet ont été approchées. Ainsi, il est retenu des catégories socioprofessionnelles d'acteurs des deux sexes, de différentes religions et de différentes classes d'âge, etc. L'échantillon à seuil de saturation fait 86 informateurs. Le nombre d'informateurs a varié suivant les groupes cibles et même à l'intérieur de ceux-ci en tenant compte des catégories sociales. Et autour de ces infrastructures, il a été identifié les acteurs qui ont fourni des informations importantes.

4- FACTEURS EXPLICATIFS DE LA DÉSERPTION DU MARCHÉ DE BONOU-CENTRE

Les facteurs explicatifs de la désertion du marché de Bonou-Centre sont à plusieurs niveaux, de la sociohistoire du marché aux stratégies de résistance des vendeurs déserteurs du marché

4.1- Sociohistoire du marché de Bonou-Centre

Historiquement, la commune de Bonou a connu l'animation de deux grands marchés qui aujourd'hui portent les noms des arrondissements qui les abrite. Il s'agit du marché de Bonou, situé dans l'arrondissement de Bonou-Centre et celui d'Affamè situé dans l'arrondissement d'Affamè. La présente sociohistoire est axée sur celui de l'arrondissement de Bonou-Centre car ayant fait l'objet de cette recherche.

Le marché de Bonou est un vieil espace d'échanges marchands dont l'histoire est construite à partir des témoignages des acteurs rencontrés. En effet, l'évolution des échanges de biens qui, au fil des ans, ont donné vie à une nouvelle forme de sociabilité entre les populations, ont enfin donné lieu à de véritables échanges sociaux. Ainsi, le marché de Bonou a connu une succession de mutations dans l'espace et dans le temps avec, entre autre corollaire, le changement de dénomination.

Autrefois, précisément aux temps coloniaux, ce marché s'appelait Ahoxêzon Ce qui veut dire "grâce à l'échange". Il s'agit de l'échange de produits vivriers et de rente notamment les noix de palme qui se faisait entre les habitants de Bonou, Dasso, Covè et Porto-novo, ce qui a

favorisé le mariage entre les hommes de Bonou et les femmes venant d'ailleurs. Ce marché était diurne et s'animait au lendemain du marché de Dasso donc le même jour que celui de Tatonnonkon.

Au lendemain des indépendances, le chef canton de Bonou d'alors a institué la collecte de noix de palme sous forme de taxe chaque jour de marché. Pour se dérober à cette exigence et échapper à la répression de l'administration, certains habitants de Bonou se sont enfuis vers l'Est de leur territoire et s'y installèrent. Ils avaient trouvé des terres fertiles et y développèrent leurs activités agricoles. A la récolte, les produits sont exposés au bord d'une voie assez fréquentée par le peuple holli venant de Tori. Ceux-ci achetèrent ces produits et partant, il s'y développa un échange marchand entre les Blas Holli et ces producteurs. Ils étaient rejoints par leurs frères et sœurs restés de l'autre côté de Bonou séparé par le fleuve qui venaient leur offrir du poisson.

Vu l'intensification des échanges, le peuple émigré a offert un sacrifice à la divinité qu'ils appelèrent *Tatonnonkon*. Ce lieu d'échange prend dès lors le nom de cette divinité. Au regard de l'intensité grandissante de l'échange, loin du regard de l'administration de l'époque, l'animation du marché Ahowêzon s'est étioilé au profit de celui de Tatonnonkon.

Ahowêzon était situé à proximité de l'actuelle carrière de sable Ahitonou à côté du fleuve Ouémé non loin du premier pont avant l'arrondissement de Damè-wogon. Ahitonou veut dire "le marché près du fleuve".

Ainsi, le marché de Tatonnonkon, aujourd'hui situé dans la commune d'Aja-Ouèrè à la faveur des découpages administratifs avec l'avènement de la décentralisation, doit son existence au peuple du canton de Bonou, actuel commune de Bonou. Le reste du peuple non émigré et qui s'adonnait à la pêche exposait les produits de pêches au bord de la voie sur le long du pont le jour du marché de Tatonnonkon. Cette nouvelle disposition favorisa l'établissement d'un échange en ce lieu.

En effet, le marché de Ouinhi s'animait le lendemain de celui de Tatonnonkon. Les commerçants quittaient Porto-Novo et environ pour ce marché en passant par Bonou. La traversée de Bonou se faisait à pirogue et donc difficile et longue. Pour se rendre tôt dans ce marché, ces commerçants venaient passer la veille à Bonou (donc au soir du marché de Tatonnonkon). Ils y achetèrent du poisson qu'ils revendirent au marché de Ouinhi. C'est alors que progressivement, il s'y développa un marché de nuit nommé Adjégounlè et surnommé *Vahum hi* au temps révolutionnaire. Ce sobriquet

pris l'ascendance sur la première et remonte à une pratique de vol de poisson à la sauvette.

Mieux, au sein des vendeuses des contrées environnantes, il y en avait à qui les autochtones se portaient volontiers pour assurer auprès de tiers la vente de poissons aux allochtones. Mais cette pratique d'intermédiation s'est traduite en cette forme de "vol à la sauvette". Car, à l'issue de l'opération de vente, les autochtones ne restituent plus la monnaie de vente aux allochtones et disparaissent dans la nature.

De la sorte, le marché Bonou a été épinglé comme tel et pour lequel les propriétaires de denrées sont dépossédés de leurs biens en un tour de main. Néanmoins, le marché connaissait une grande animation de par la vente du poisson le soir couchant, aux environs de 17h à 21h le même jour que celui de Tatonnonkon. Les commerçants qui se déplaçaient pour ce marché avec le poisson pouvaient revendre leurs marchandises à Tatonnonkon.

4.2- Jeux et stratégies des acteurs dans l'aménagement du marché de Bonou-Centre

L'animation du marché de Bonou s'étendait bien au-delà de la commune de Bonou pour englober les populations des districts environnants que sont : Adjohoun et Porto-Novo,

Adja-Ouèrè, Sakété et Ouinhi ainsi que les localités situées au sud de la commune. Tous venaient se ravitailler en vivres. En dehors du poisson, il se vend dans le marché : de la patate douce, du maïs, etc. qui exerçaient une forte attraction sur les populations. A la faveur des crues que connaissait le fleuve Ouémé, le marché fut déplacé pour le carrefour de Bonou, juste à côté de l'ancien campement. A l'époque, la gestion ou du moins la sécurité du marché relevait des chefs traditionnels à savoir le chef canton de l'époque, la police endogène représentée par le Zangbéto. Aucune taxe n'était prélevée sur les usagers du marché jusqu'au moment où il a été décidé de sa délocalisation en vue de son animation de jour et de sa redynamisation.

C'était à l'époque de la révolution des années 1970 où le Chef district a réuni les Maires de l'époque (correspondant aux chefs d'arrondissements d'aujourd'hui) ainsi que les chefs villages et quartiers pour décider de l'avenir de ce marché de nuit. A l'occasion, l'idée a germé de l'autorité politique administrative d'associer aussi à ce processus les chefs religieux, les chefs cultes pour décider de commun accord de l'idée d'un marché de jour à Bonou.

Après cette consultation, les chefs administratifs, chefs traditionnels et de cultes ont retenu à ce que l'animation

du marché, se fasse non seulement de jour, mais aussi à ce que le site du marché soit transféré de Bonou-Centre à 08 km de l'ancien site et à 3Km du marché du village voisin Tatonnonkon. Ce réaménagement coïncide avec le moment d'animation du marché diurne de Tatonnonkon. Les cérémonies d'installation du marché ont été faites par les chefs de cultes qui, à leurs dires ont reçu l'accord du "Fâ". La délocalisation du site du marché de Bonou, du fait de son exigüité par rapport au volume de fréquentation et du positionnement à risque du marché, situé au bord de la principale voie de Bonou, la Route Inter-état Nord-Sud et le changement d'horaires de son animation, passée de la nuit au jour, ont été opérés sur le consentement des autorités traditionnelles.

Ce processus, rappelons-le, avait exclu par contre les usagers du marché principalement les producteurs et commerçants. Une fois le nouveau site identifié et rendu opérationnel, il offre, de l'avis des différentes autorités, un cadre plus spacieux pour une bonne animation du marché. Sur ce nouveau site, le marché a désormais pris le nom de *bétékpo hi* c'est-à-dire "le marché de la montée". Un responsable du marché (Ahigan) fut désigné par les chefs traditionnels et de culte d'alors. Les cérémonies d'installation du marché,

comme l'exprimèrent en langue *wémê* « Yé so ahi o djidjanyi », furent réalisées. La divinité du marché dont le nom n'a pas été évoquée fut "mis enfouit dans le sol".

Les premiers jours du marché, sur ce nouveau site, ont connu une grande animation mais, passé les premières semaines d'euphorie, le marché s'est désempli de ses usagers. Ces derniers ont commencé à fréquenter celui de Tatonnonkon désormais devenu la seule opportunité pour écouler leurs produits. Certains producteurs quant à eux ont transféré les échanges sur les lieux de production. Plusieurs raisons ont été débattues à l'occasion pouvant justifier un tel état de fait. La plus probable des raisons retenue porte notamment sur la traversée escarpée de l'itinéraire à emprunter par les acheteurs venant du sud pour se rendre sur le nouveau site du marché situé en altitude avec une dégradation très prononcée de la route. De là, l'idée d'une nouvelle délocalisation a été décidée avec le sous-préfet qui a pris fonction à Bonou à l'ère du Renouveau démocratique sans impliquer cette fois-ci les autres acteurs (chefs traditionnels et de culte, les chefs de villages, les commerçants) si ce n'est que le responsable du marché d'alors. Ainsi le marché a été déplacé vers le bas, en face de l'actuel bureau de la CLCAM, non loin de son site initial.

Tant est vrai que la traversée escarpée était incriminé comme participant de la faible fréquentation du marché.

Au terme de cette deuxième délocalisation, le marché a repris vit avec la fréquentation des commerçants venant du Sud, Porto-Novo, Sakété, Azowlissè, etc. Le nouveau nom attribué au marché est celui de “Bonou”. La divinité fut aussi déplacée et enfouie sur le nouveau site. Tellement les transactions financières étaient importantes que l’ouverture d’une banque fut sollicitée. C’est alors que la CLCAM ouvrir ses portes à Bonou. Seulement, après quelques années, ce marché a perdu son rayonnement et s’est progressivement éteint. Ce nouveau déclin est dû au fait que les commerçants venant des autres districts n’ont plus continué de fréquenter ce marché. Ce nouveau désintérêt de la part de ces commerçants résulte du fait qu’ils ne trouvent plus en quantité suffisantes les produits recherchés.

En effet, les deux marchés en jeu, le marché de Tatononkon et celui de Bonou, s'animent le même jour, à la différence que le premier est un marché de jour et le deuxième un marché de nuit ; de sorte que les femmes, au jour du marché, sous l’incitation des transporteurs qui ne trouvaient plus leur compte, perpétuent la tradition de se

rendre à Tatonnonkon en lieu et place d'animer le marché de Bonou, leur localité d'origine.

En définitive, l'achat de poissons et de produits vivriers au marché de Bonou n'est plus assuré et de plus en plus de clients de ce marché ne s'y rendent plus. L'unique denrée alimentaire qui a continué d'alimenter le marché de Bonou est la patate douce. Mais, aussitôt passée la saison de vende de patate douce et de poisson, le marché de Bonou demeure désert au profit de Tatonnonkon animé majoritairement par les populations de Adja-Oueré et notamment celles de Bonou qui ont œuvré à son avènement.

4.3- Persistance de la désertion du marché de Bonou-Centre

L'histoire de la désertion du marché n'est pas un fait nouveau. Elle date de plusieurs années. En effet, le premier maire de l'ère de la décentralisation, ne pouvant rester indifférent à la désertion du marché, procéda à l'érection de nouveaux hangars de marché construits en matériaux définitifs grâce au Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC) en 2008. Mais bien avant, selon le responsable du marché "Ahigan" un désaccord fut entretenu quant au jour de l'animation. L'autorité communale a décidé décaler le jour pour éviter la coïncidence avec celui de

l'animation de "Tatonnonkon". Car selon cette dernière, cette coïncidence limite l'animation du marché. Il proposa le lendemain du marché de "Tatonnonkon". Cette proposition ne reçut pas l'adhésion du "Ahigan" pour qui le jour et le moment habituel de l'animation ont été validés par le fâ conformément à la tradition des ancêtres fondateurs du premier marché de Bonou (Ahowêzon). Mais la décision de l'autorité administrative l'emporta, elle fit nommée un nouveau "Ahigan".

L'inauguration des infrastructures faite, le marché fut animé quelques mois puis commença à s'éteindre progressivement. La mairie procéda au nettoyage du site en toute inconscience de la présence du statut d'une divinité enfouie dans le sol. Celle-ci fut détruite par le tracteur. Vu le déclin s'accroître, l'autorité communale revint sur ses pas et considéra à nouveau les propos du premier "Ahigan" sans succès. L'animation du marché s'est éteinte malgré toutes les mesures répressives prises. Une revendeuse rencontrée à Bonou-Centre rapporte ce déclin en ces termes :

« Quelques mois après l'inauguration, les acheteurs ne viennent plus, nous ne faisons plus les chiffres d'affaires escomptés ; nous sommes dans l'obligation de reprendre le chemin du marché de Tatonnonkon pour y vendre nos

produits. On nous a dit à la radio que le marché de Bonou a repris et que nous trouverons tout ce dont nous avons besoin. Mais peu après l'inauguration nous ne trouvons plus la quantité de produits souhaitée, alors que nous dépensons chèrement pour le transport. C'est inutile de continuer d'aller ».

H. R., revendeuse, 45 ans.

Afin de répondre aux aspirations des usagers du marché venant des localités environnantes, les autorités administratives, de concert avec les autorités traditionnelles se sont réunies pour débattre des mesures à mettre sur pied pour la commune afin qu'elle puisse disposer d'un marché digne du nom. Dès lors, un responsable producteur a été élu avec pour mission l'animation du marché et qui a pris service et est toujours en poste jusqu'à présent. La sécurité traditionnelle, les gardiens de nuit communément appelés Zangbéto ont été mis à contribution.

Ainsi le matin de bonne heure, avant le lever du soleil, ils se positionnèrent sur les principaux artères qui conduisirent à Tatonnonkon pour dissuader la huée de femmes de Bonou transportant leur marchandise pour le marché de Tatonnonkon, les flanquant des contraventions ou de paiement de droit de passage. Comme l'a souligné une

revendeuse rencontrée à Tatonnonkon qui targuait de leur ténacité :

« Ils ont tout fait pour nous empêcher d’aller vendre à Tatonnonkon, mais fatigués, ils sont obligés de laisser faire, ils ont eux-mêmes constaté que les acheteurs ne viennent plus ».

O. D., revendeuse, 39 ans

La photo 1 montre la réalité de la désertion du marché.

Photo 1 : Marché de Bonou-Centre



Source : Prise de vue, Anato, juillet 2018

4.4- Stratégies de résistance des vendeurs déserteurs du marché de Bonou-Centre

Si la vente de beaucoup de produits par les commerçants dépend de la stratégie managériale, contourner les dispositifs dissuasifs mis en place par les autorités locales pour arrêter la désertion en est une autre. En effet, la résistance des femmes a été l’œuvre des transporteurs qui les

aidaient à trouver des voies d'accès au marché de Tatonnonkon pour échapper à la répression. Pour le transporteur C.A :

« Nous avons aidé les femmes à trouver des alternatives d'accès au marché de Tatonnonkon parce que nos avantages sont là. C'est en transportant leurs marchandises que nous avons de quoi survenir aux besoins de nos familles respectives. Nous sommes des transporteurs, nous n'avons pas de clients venant d'ailleurs que nos femmes de la commune. Donc, madame vous êtes d'accord avec moi que c'est qu'on a appris à faire qu'on mange ; et on ne peut faire que ce qu'on connaît ».

C. A., transporteur

Les femmes assurent le transport de leurs marchandises par les transporteurs la veille du marché de Tatonnonkon à 68 % ; ou elles vont l'acheter très tôt sur les lieux de production de ces derniers à Tatonnonkon 18 % ; ou bien encore, elles dissimulent à 9 % leurs marchandises pour traverser les points de contrôles à but répressif. Il y a trois stratégies fondamentales utilisées par les femmes pour se rendre à Tatonnonkon. La stratégie la plus importante est celle où elles sont aidées par les transporteurs qui connaissent

les voies de contournements des agents de contrôle mis en place par l'administration locale.

Par ailleurs, il faut mentionner que les stratégies de désertion sont elles aussi enchâssées dans des logiques contradictoires développées par autorités de gestion des espaces marchands et les usagers. Les autorités de gestion des espaces marchands visent le développement économique en choisissant stratégiquement l'emplacement et le jour d'animation du marché de Bonou-Centre ; tandis que les usagers mettent un accent sur la proximité et la diversité des produits à vendre dans le marché de Tatnonkon.

5- DES RÉFÉRENTS SOCIAUX À LA DÉSERTION DU MARCHÉ DE BONOU-CENTRE

Il est question ici d'aborder de façon profonde les facteurs sociaux qui entrent en ligne de compte dans le fonctionnement du marché de Bonou-Centre. Ces facteurs sont à cheval sur plusieurs domaines. C'est la raison pour laquelle, il est abordé dans le développement de ce chapitre plusieurs aspects en lien avec l'animation et la désertion du marché de Bonou.

5.1. Facteurs socioculturelle de la désertion du marché de Bonou-Centre

Plusieurs raisons socioculturelles expliquent la désertion du marché de Bonou-Centre. Il faut souligner que les raisons varient en fonction des groupes stratégiques qu'on retrouve. Ainsi, pour certains de nos interlocuteurs :

« Les chefs traditionnels et de cultes, les nouvelles autorités administratives ont bafoué l'autorité du fâ, en les excluant de la décision relative à cette dernière délocalisation ».

F. T., Collecteur d'impôt dans le marché, 49 ans

Selon ces derniers qui représentent 6 % des opinions recueillies, le nouveau site est resté déserte parce qu'il n'a pas reçu la bénédiction divine dont la consultation de Fâ décode l'expression. Cette position corrobore bien les travaux de M. Kakpo (2007) qui a démontré que « le Fâ est une géomancie divinatoire du golfe du Bénin ». On déduit donc que la réalité socioéconomique qu'est l'animation du marché de Bonou trouve son explication dans certaines considérations magico-religieuses auxquelles se réfèrent les populations de la zone de recherche.

Par ailleurs, les représentations liées au site qui abrite le marché réaménagé de Bonou-Centre ne sont pas favorables

à son animation. Car pour 25 % des informateurs, ce lieu est animé par de mauvais esprits ; étant donné que c'était un ancien cimetière où avait fréquemment lieu des accidents mortels de circulation. Conséquemment, si l'on construit le marché là, on cohabiterait avec les esprits errants de personnes mortes par accidents et des personnes enterrés là, qui viendront faire du mal. Par contre, selon 30 % des répondants, la non implication de tous les acteurs sociaux dans le processus d'aménagement du marché explique la désertion. Au fait, pour le tenant de cette opinion, tous les comités devraient participer au processus ; chose qui n'a pas été faite.

A l'implication des acteurs sociaux s'ajoutent les enjeux socioéconomiques. A ce niveau, on retrouve les grands producteurs et certains usagers qui pensent à 31 % que le marché de Bonou-Centre n'est pas à proximité d'eux. Ils vendent leurs produits sur les lieux de production au lieu d'aller les vendre au marché de Tatonnonkon. D'où la désertion du marché de Bonou-Centre. Parmi les 31 %, il y en a qui pointent du doigt la praticabilité des voies conduisant à Bonou-Centre qu'ils trouvent mauvaise.

Les mobiles des acteurs face à la désertion sont pluriels. Autrement dit, en fonction des intérêts personnels,

les acteurs en présence opèrent leur choix : celui d'aller au marché de Bonou-Centre ou au marché de Tatonnonkon. Les proportions exprimées par les informateurs sont présentés dans la figure

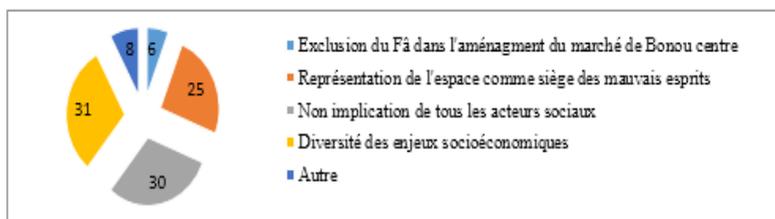


Figure 3 : Raisons de désertion du marché de Bonou-Centre

Source : donnée de terrain, 2018

De ces données, trois explications sont obtenues de ces pourcentages : il s'agit de la non implication de tous les acteurs (30 %), la diversité des enjeux économiques (31 %) et les représentations de l'espace abritant le marché (25 %). Par ailleurs, les 8% prennent en compte les différents intérêts individuellement évoqués par les usagers du marché. Selon C. E. :

« Il faut de bonnes infrastructures marchandes pour accompagner le développement de la localité de Bonou-Centre. Et pour cela, je suis content que les autorités locales aient construits le marché même si malheureusement il est abandonné aujourd'hui après toutes ces dépenses. Mais je garde l'espoir qu'un jour il va reprendre vie ».

La perception des acteurs liée au site Bétékpo abritant le marché à la première délocalisation renseigne sur l'un des motifs de désertion du marché. En effet, Bétékpo fut l'objet de plusieurs désastre en terme de pertes en vies humaines au dire de nos informateurs. L'un des faits relatés porte sur l'accident dont a été victime en ce lieu un transporteur alors qu'il se rendait au marché Tatonnonkon. Ce dernier, tous ceux qui se trouvaient à bord de la voiture et les moutons objets de son commerce y perdirent la vie. Pour les Zangans c'est-à-dire "gardiens de nuit", ce lieu serait le siège d'un génie qui occasionnait des pertes en vies humaines et qui semaient la terreur. Ils évoquèrent les difficultés énormes qu'eurent l'entreprise chargée d'aménager la voie menant vers Tatonnonkon et qui traverse Bétékpo.

A la suite de N. Bako-Arifari et A. C. Kpatchavi (2009) on déduit donc que l'interprétation, la compréhension et la représentation sociale qu'un groupe se fait d'un phénomène social explique ses comportements. Cet état de choses est justifié du moment où, les pratiques culturelles investissent les modalités de transferts des biens (Balandier, 1961). On peut admettre avec lui que tout échange s'opère en référence aux survivances culturelles. Il est rejoint par B. Malinowski (1922 : 124) dans sa notion d'échange qui

implique tous les aspects de la vie sociale : on y découvre « l'imbrication très étroite de la vie économique, de la magie et des pratiques cérémonielle ».

Toute construction d'infrastructure, plus précisément des infrastructures sociocommunautaires apporte des changements au sein de la population qui sont visibles comme masqués (E. N. Anato et *al.*, 2016 : 156). Le marché, lieu d'échange marchand par excellence, est une émanation de la société et donc ne peut être compris isolement de la société dont elle émane. Il assure des fonctions sociales en contexte béninois dont la non prise en compte par les politiques publiques de l'Etat et des collectivités locales peut s'avérer préjudiciables et contre-productives au marché. Dans le contexte de Bonou, la non prise en compte de son contexte culturel lors de la deuxième délocalisation a été relevé par des interlocuteurs notamment les chefs traditionnels et de cultes. Les rituels relevant de leurs compétences ont été occultées par l'autorité administrative privant ainsi le marché de Bonou de la bénédiction des ancêtres aux dires des informateurs.

C'est d'ailleurs pour cette raison que les commerçants ont du mal à se défaire du marché de Tatonnonkon parce qu'ils ont été liés à cet endroit de manière affective avec le temps, nous disent les commerçantes elles-mêmes. Certaines

nous ont fait la confiance qu'elles sont liées à leur nouvel emplacement dans ce marché tout simplement parce qu'elles ont enterré des fétiches pour attirer les clients. Et d'après elles, c'est le principe si l'on veut avoir la clientèle et donc la plupart des commerçants de Bonou installés dans le marché de Tatonnonkon ont souscrit au même principe mais tous n'ont pas voulu en parler.

5.2. Facteurs socio-économiques de la désertion du marché de Bonou-Centre

Selon G. Abraham-Frois (1989 : 102),

« aucun agent économique acheteur comme vendeur, n'a assez de dotation ou de stocks de marchandises suffisantes pour sa consommation. Ainsi chaque agent se préoccupe à acquérir une quantité supplémentaire de certains biens et à vendre ceux qu'il estime avoir en excédent ».

Alors sur le marché des biens, les producteurs offrent une certaine quantité, tandis que les consommateurs souhaitent en acquérir une autre. Selon l'approche classique, l'échange s'effectue selon l'utilité attribuée aux biens échangeables. La monnaie se conçoit aussi comme une marchandise et le consommateur qui achète un bien estime que sa possession lui sera plus utile que l'argent dépensé. Il existe ainsi une relation très étroite entre le prix payé et

l'utilité d'un bien. Ainsi, toute activité commerciale repose sur la recherche de profit. Cette recherche de profit à travers la possession des produits agricoles recherchés par les acheteurs venants du Sud de Bonou et non satisfait sur le marché de Bonou dès sa délocalisation explique le désintéressement de ceux-ci.

En effet, après la deuxième délocalisation, les producteurs n'amenaient plus les marchandises sur le marché de Bonou, ayant déniché de nouveaux clients venant d'autres d'ailleurs. Ces derniers achètent les produits sur les lieux de production. Seules les revendeuses de Bonou dont les maris sont des producteurs (cultivateurs et pêcheurs) y amenaient les produits. La demande désormais est devenue supérieure à l'offre sur le marché de Bonou. Cette même logique de recherche de profit justifie la persévérance des femmes à se rendre sur le marché de Tatonnonkon.

Sur le plan social, la dégradation des infrastructures routières notamment celle menant sur le deuxième site lors de la première délocalisation a contribué à la désertion du marché. Les acheteurs qui y venaient étaient victimes d'accidents répétés n'épargnant non plus les autochtones qui s'efforçaient de gravir la montée. Quant aux femmes de Bonou, c'est l'unique occasion de se soustraire des

contraintes domestiques, se divertir et de débattre des problèmes relatifs à leurs foyers et de recevoir des conseils auprès des nouvelles amies qu'elles se sont faites en fréquentant le marché de Tatonnonkon car comme le disait l'une d'entre elles :

« A Bonou, il n'y a que de commérages et parfois si tu n'as pas la chance, ton mari sera informé. Mais avec les amies de Tatonnonkon, on est plus en sécurité. D'ailleurs on discute toute la journée ».

S.P, revendeuse, 27 ans.

En tout état de cause, la délocalisation du marché et le changement des horaires d'animation ont favorisé au sein de la gente féminine une sorte de soulagement face aux multiples exigences et difficultés familiales.

6. FACTEURS SOCIO-POLITIQUES DE LA DESERTION DU MARCHE DE BONOU-CENTRE

L'enjeu est tel que les interférences avec le politique au plan local et même national sont inévitables (E. N. Anato *et al.*, 2016 : 153). Deux éléments principaux retiennent ici l'attention. Il s'agit premièrement de la faible participation des acteurs aux processus d'aménagement du marché. Dans le cadre des initiatives entreprises par les différentes autorités

administratives de Bonou, la non prise en compte de tous les acteurs à chaque étape du processus d'aménagement du marché n'a pas été effectif. Les commerçants, les producteurs et les transporteurs n'ont pas été associés à la prise de décision alors que ces derniers sont les vrais acteurs de l'animation des marchés. Cette position a été perpétrée par le Conseil Communal (CC) qui a initié le projet de construction d'infrastructures sans toutefois prendre en compte le contexte dans lequel évolue le marché de Bonou.

Cette gestion non participative du projet de construction d'équipement marchand par le CC a pour corollaire le non prise en compte des dynamiques socio historiques liées au marché pouvant influencer le bon fonctionnement du projet. C'est ce qu'ont exprimé certaines des commerçantes rencontrées lorsqu'elles disaient :

« Ils se sont mis à construire des hangar dans le marché en pensant que c'est ce dont nous avons besoin. Et au lieu de chercher à mieux comprendre la situation ils ont procéder en vain à des représailles ».

K. J., commerçante, 47 ans.

Les planificateurs en charge de la réalisation du projet n'ont pas pris cela en compte tous les paramètres évoqués. D'après J.-P. Olivier de Sardan (1995), Le développement

n'est qu'une forme de changement social et ne peut être appréhendé isolément. L'analyse des actions de développement et des réactions populaires à ces actions ne peut être disjointe de l'étude des dynamiques locales, des processus endogènes ou des processus informel et formel de changement.

Du fait du changement intervenu quant aux horaires d'animation du marché de Bonou, pour porter sur le même horaire d'animation du marché de Tatonnonkon, cela a pour effet, la ruée des vendeuses au marché de Tatonnonkon et le déclin du marché de Bonou. Les mesures répressives à l'encontre des vendeuses qui s'évertuaient à alimenter le marché de Tatonnonkon n'ont pas été productives. A la suite de ces décisions de l'administration communale, la population de Tatonnonkon, en réaction, s'est résolue à ne plus se rendre au marché de Bonou ; y compris les populations venant des autres villages d'Adja-Ouèrè, stoppées dans leur itinéraire à destination du marché de Bonou.

L'aboutissement de cette situation s'est traduit en un conflit en perspective entre les communes de Bonou et d'Adja-Ouèrè en termes de conquête de la clientèle pour leurs marchés. De sorte que l'aménagement du marché Bonou censé promouvoir les échanges commerciaux a été contre-

productif en plus de générer un émiettement de la clientèle sur le reste des marchés créés “à tout vent”, du fait des visées clientélistes et électoralistes des autorités administratives.

« Si le maire dit qu'on ne peut pas créer de marché, il n'aura pas la popularité »

ont déclaré certains informateurs pour expliquer la multiplication des infrastructures marchandes dans tous les cinq arrondissements sur la demande des populations de ces arrondissements alors qu'aucun marché ne s'y animait. Tour à tour, les marchés sont devenus, dans l'arc temporel, le nid pour les herbes sauvages sauf le marché d'Affamè et d'Awaya qui étaient d'anciens lieux d'échanges. Ainsi, lorsque les antagonismes sur la gestion des espaces communautaires poussent les pouvoirs publics à intervenir, ces tentatives de régulation municipale sont souvent considérées comme une forme d'ingérence voire une dépossession des communautés qui tentent de résister à cette recentralisation (A.-B. Imorou, 2000).

CONCLUSION

Le présent travail de recherche s'est axé sur la désertion des marchés des suites des initiatives

d'aménagement promues par l'autorité administrative locale de Bonou. Il s'est agi de comprendre les facteurs socioculturels déterminant l'animation des marchés de la commune de Bonou et spécifiquement du marché Bonou dans l'arrondissement de Bonou-Centre.

Après avoir collecté et analysé les données empiriques, il faut souligner que les différentes hypothèses ont été confirmées. Mieux, l'analyse des informations nous a confortés dans le modèle compréhensif de Weber. Il ressort des travaux que le phénomène de désertion du marché Bonou est le fait des actions des autorités administratives qui n'ont pas suffisamment pris en compte la sociohistoire de nouvel emplacement du marché de Bonou-Centre. Car, selon nos enquêtés, un génie capable de mauvaise choses serait dans le marché parce qu'il occasionnait autrefois des accidents à ce niveau-là. Par ailleurs, dernières, n'ont pas pris en compte la participation de tous les acteurs dans le processus d'aménagement du marché ni du cadre géographique et des habitudes d'approvisionnement des commerçants locaux. Elles ont également adopté une stratégie de gestion qui développe et pérennise le phénomène de la désertion en occultant la dynamique socio-historique du marché.

Mieux, la diversité des enjeux des acteurs autour de la gestion du marché n'est pas favorable à son animation ; étant donné que les grands producteurs qui sont à l'Est de Tatonnonkon n'accepteront pas de sitôt de déplacer sur des voies dégradées leurs produits pour animer le marché de Bonou-Centre.

Il est important, au vu des informations collectées que les marchés aménagés ne sont pas toujours exploités par faute d'une étude préalable de faisabilité à dimension socio-anthropologique. C'est la raison pour laquelle une autre étude sociologique sur la demande de construction d'équipements marchands dans les arrondissements qui jamais n'ont connu d'échanges commerciaux dans la commune de Bonou pourrait aider à une meilleure compréhension de l'attitude et du comportement des vendeurs du forum des marchés de Bonou.

Les antagonismes sur la gestion des espaces communautaires rendent complexe la situation de désertion des infrastructures sociocommunautaires. Toute tentative de régulation municipale sont automatiquement perçus comme une forme d'ingérence voire une dépossession des communautés qui tentent de résister à cette recentralisation de la décentralisation.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Abraham-Frois Gilbert, 1989, *Micro-économie*, Paris, édition Economica 2^{ème}, 560 p.

Anato Emile Noudéhouéno, Montcho Rodrigue Sèdjrofidé, Babadjidé Charles Lambert et Biaou Gauthier, 2016, « Gestion participative des infrastructures sociocommunautaires comme baromètre social : cas des équipements marchands à Allada (Bénin) », in *Annales de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines*, n°22, Vol. 2, pp. 144-159.

Bako-Arifari Nassirou et Kpatchvi Adolphe Codjo, 2009, *Décentralisation et fourniture de services publics dans la commune lacustre des Aguégus (Sud-Bénin)*, Paris, Flamboyant, 259 p.

Chaléard Marie-Claude Blanc, 2001, *Histoire de l'immigration*, La Découverte, collection Repères, 218 p.

Defalvard Hervé, 1994, « Marchés et développement économique » in *Cahiers des sciences humaines*, 1-2, vol. 30, pp. 23-33

Echaudemaison Claude-Danièle, 1996, *Les grands textes de l'économie et de la sociologie*, Paris, [Nathan](#), 431 p.

Imorou Abou-Bakari, 2000, « Dynamique des pouvoirs locaux liés à la gestion du Marché Central de Parakou », in *Bulletin Apad* 19, pp. 91-104.

INSAE, 2013, *Recensement Général de la Population Humaine 4 (RGPH4)*, Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective, Cotonou, Bénin, 33 p.

Kakpo Mahougnon, 2007, *Les épouses du Fa : récits de la parole sacrée du Bénin*, Paris, l'Harmattan, 98 p.

Malinowski Branislav, 1922, *Les Argonautes du Pacifique occidental*, Paris, Éditions Gallimard, 606 p.

Mendras Henri, 1975, *Eléments de sociologie*, Paris, Armand Colin, 232 p.

Olivier de Sardan Jean-Pierre, 1995, *Anthropologie et développement, Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Apad-Karthala, 221 p.

OMS, 2007, *Marchés-santé : guide pour le respect des conditions d'hygiène sur les marchés alimentaires*, Genève 27 (Suisse), éd. OMS, 40 p.